



Consulat Général du Royaume du Maroc à Montréal

القنصلية العامة للمملكة المغربية بمونتريال

Revue culturelle Mars 2014

Nouvelle  
Moudawana  
**10 ANS DÉJÀ**

**8 MARS**

Journée  
Internationale de la  
Femme

**Terry fox**

Canada - Maroc  
Même combat  
contre le cancer

## *Dans ce numéro*

- Evolution des droits de la Femme au Maroc
- Femmes politiques au Maroc d'hier à aujourd'hui
- Derrière chaque homme il y a une femme
- Son Altesse Royale La Princesse Lalla Salma
- Fondation Lalla Salma - Prévention et traitement des cancers
- Rabat - Canada : Terry Fox
- Marocaines d'ici à l'honneur
- Peinture au Féminin
- Universités d'été au Maroc
- Autres nouvelles
- Activités culturelles au Canada
- Activités culturelles au Maroc

## *Editorial*

« J'ai passé beaucoup de temps avec ma mère pendant les derniers mois de sa vie. Je lui parlais, je lui tenais la main, je lisais, je l'écoutais et je prenais parfois des notes. Ce qu'elle disait m'impressionnait fortement, parce qu'elle s'est mise à me parler de choses qu'elle n'avait jamais dites auparavant ». Tahar Ben Jelloun

Dans « Sur ma mère », Tahar Benjelloun raconte comment, alors que sa mère est en fin de vie et que la maladie s'est imposée, il prend « conscience que cette mère respectée, cette femme élégante et discrète qui parlait peu, avait vécu des choses difficiles sur lesquelles, par pudeur, elle avait gardé le silence »...

Plus tôt, en 1972, Driss Chraïbi publiait « La Civilisation, ma Mère » dans lequel il raconte l'éveil à la vie « d'une mère de famille marocaine qui ne connaît rien du monde et que ses deux fils poussent à sortir de sa maison, permettant à son esprit de naître enfin ».

Certes, ces femmes ont vécu à des périodes particulières, réelles ou fictives, de l'histoire du Maroc, avec des coutumes propres à la société en ce temps-là et suivant des règles qui consacraient l'hégémonie de l'homme à différents niveaux de la société.

Combien de femmes ont gardé sous silence un vécu douloureux ou se sont pliées et subi des situations difficiles car ne pouvant déroger à des coutumes, des lois, et soumises au Code de la famille de l'époque.

Pour rétablir la Femme Marocaine en tant que part entière de la société, des femmes et des hommes ont combattu des décennies durant et des voix se sont élevées pour revendiquer une avancée de ses droits. Aujourd'hui, le Code de la famille fête ses 10 ans. En ce mois de Mars qui célèbre la Journée Internationale de la femme, petit détour sur le cheminement ayant conduit à la révision du Code et sur le rôle des Femmes dans l'histoire du Maroc.

Dans un autre registre, en février, le Maroc se mobilise, à l'instar d'autres pays, pour lutter contre le cancer. Du Canada au Maroc, la course Terry Fox pour la levée de fonds attire de plus en plus de monde.

*Fouzia Kamareddine Shalli*

*Numéro Spécial*

**FEMMES DU MAROC**

*à l'occasion de la  
Journée Internationale de la Femme*





FATIMA HASSAN

## DROITS DES FEMMES AU MAROC

**D**urant la dernière décennie, le Maroc a enregistré plusieurs acquis en matière de droit des femmes.

Parmi ceux-là, l'adoption du Code de la Famille, le Code de la Nationalité (désormais transmise aussi par la mère), les programmes de lutte contre la violence à l'égard des femmes, l'implantation de l'approche genre dans de nombreux domaines, la scolarisation des filles, la ratification de la Convention Internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, l'accès des femmes aux postes de décision, l'Institution de l'égalité, la parité et la lutte contre toutes les formes de discrimination dans la Constitution du premier juillet 2011.

Les acquis sont grands mais bien des défis demeurent encore selon les défenseurs des droits de la Femme.”



JOSE CRUZ HERRERA



CHAIBIA



JOSE TAPIRO



# EVOLUTION DES DROITS DE LA FEMME AU MAROC

Pour mieux appréhender l'évolution et le changement du statut de la femme au Maroc, remontons un peu le temps, depuis l'accession du Maroc à l'indépendance : les us et coutumes puis les traditions et les lois plaçaient la femme dans une position inégale valorisant la suprématie de l'homme sur la femme, laquelle demeurait soumise à son autorité tant sur le plan personnel que patrimonial.

Régi par le Droit de la Famille Marocain de 1958, le statut de la femme allait de pair avec la situation sociale et économique de l'époque. Néanmoins, à partir des années 80, la révolution industrielle, l'exode rural et l'urbanisation ainsi que l'accès des femmes au monde du travail, la maîtrise de leur maternité, puis leur entrée progressive dans la vie politique et sociale ainsi que l'émergence des mouvements et des associations féministes allaient contribuer à changer la mentalité de la Femme Marocaine. Le devoir d'obéissance, souvent abusif, était source de bien de drames. (Cf: Si Mohamed Akhdi)

La mobilisation des mouvements et des associations féministes interpellaient à une réforme du droit de la famille qui prennent en compte la démocratie, la justice et le partage des responsabilités au sein de la société et de la famille principalement en ce qui a trait au tuteur matrimonial, à la responsabilité conjointe du couple dans la famille, à la suppression de la répudiation et de la polygamie, à l'égalité des sexes concernant l'âge matrimonial et le droit de garde des enfants et du domicile conjugal pour la femme divorcée

Une pétition allait même être lancée dans l'objectif de recueillir un million de signatures appelant à l'amendement de la Moudawana.

Le 29 septembre 1992, Feu Sa Majesté le Roi Hassan II recevait, en sa qualité d'Amir Al Mouminine, une délégation de femmes marocaines et reconnaissait, lors de cette audience, que la femme ne jouissait pas de tous

ses droits et que la Législation lui était plutôt défavorable.

En 1993, le Code du statut personnel était modifié par Décret Royal, mais restait confronté à des résistances qui renvoyaient vers les pratiques traditionnelles.

La bipolarisation entre partisans et adversaires de l'égalité des sexes, atteignit son apogée lors des deux marches de Casablanca et Rabat en 2000, la question continuant toujours de diviser la société marocaine avec d'un côté les progressistes et de l'autre les conservateurs.

C'est l'arbitrage Royal qui va permettre à la femme d'accéder au statut qui lui échoit, c'est-à-dire être l'égale de l'homme ou presque.

En effet, en 2003, un texte proposé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, après consultation d'une commission ad hoc, fut adopté à l'unanimité par le Parlement.



S.M le Roi Mohammed VI et SAR la Princesse Lalla Salma



puis l'institution de l'égalité, la parité et l'élimination de cette discrimination dans la Constitution du 1er juillet 2011 consacre l'égalité totale entre l'homme et la femme.

Aujourd'hui, 10 ans après l'adoption de la nouvelle Moudawana, les associations féminines soutiennent que la loi a permis des avancées majeures mais n'a pas résolu tous les problèmes. Elles pointent de nouveau du doigt certaines dispositions du Code dont le mariage précoce puisque des jeunes filles qui n'ont pas encore atteint l'âge nuptial légal continuent d'être mariées : l'article 20 du code fixe en effet l'âge du mariage légal à 18 ans, mais il stipule en même temps que le juge de famille peut faire des exceptions et peut autoriser le mariage en deçà de cet âge à condition de motiver et justifier sa décision.

Une autre disposition dénoncée par les associations féminines concerne la polygamie. Bien que l'article 40 rende la procédure difficile, des hommes continuent à "recourir à certaines méthodes" pour avoir une seconde épouse.

La tutelle du père à l'égard de ses enfants est également discutée. L'article 236 du code stipule que «le père est de droit le tuteur légal de ses enfants, tant qu'il n'a pas été déchu de cette tutelle par un jugement. En cas d'empêchement du père, il appartient à la mère de veiller sur les intérêts urgents de ses enfants. Les associations féminines souhaitent que soit instaurée une égalité de droit entre le père et la mère pour qu'ils deviennent tous les deux tuteurs de leurs enfants sur un pied d'égalité surtout que pour toute formalité administrative, carte nationale, passeport, voyage à l'étranger, inscription à l'école, etc... c'est le père qui demeure le tuteur.

Bref, si le Code de la Famille de 2004 est une avancée indéniable et reconnue de tous, cela n'empêche pas aujourd'hui que la société civile pousse vers encore plus d'améliorations.

**L**e Discours Royal du 10 octobre 2003, annonçant un nouveau Code de la famille a constitué un événement majeur de l'histoire du Maroc.

Pus que cela, il plaça le Royaume à l'avant-garde du monde arabo-musulman dans le domaine du droit des Femmes. Entré en vigueur le 5 février 2004, le nouveau Code a déposé "les jalons d'une société démocratique soucieuse de garantir l'équité entre l'homme et la femme au sein de la famille".

Il révolutionna la législation en place. Le texte reconnaissait les droits de la femme, mise sur un pied d'égalité avec l'homme en bénéficiant de droits qui ne lui étaient pas acquis par le passé. Désormais, la famille est placée sous la responsabilité conjointe des deux époux, la notion de «l'obéissance de l'épouse à son mari» est abandonnée, la femme n'a plus besoin de tuteur pour se marier, l'âge légal du mariage passe de 15 à 18 ans, une autorisation pour la seconde épouse est à obtenir, une répudiation est soumise à l'autorisation du juge, la femme a droit elle aussi à demander le divorce, et en cas de divorce celui qui a la garde des enfants conserve le domicile conjugal : Toutes ces dispositions furent très positivement accueillies.

Quelques années plus tard, la ratification par le Maroc de la Convention internationale relative à l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard de la femme

In 2004, the implementation of the Moudawana, or Family Code, altered women's rights in Morocco significantly by providing them with an easier means for divorce, a minimum marriage age of 18, and the ability to pass on citizenship, among other things.

TOUT AU LONG DE L'HISTOIRE DU MAROC, DES FEMMES SE SONT DISTINGUÉES, ONT BRILLÉ ET ONT CONTRIBUÉ AU DÉVELOPPEMENT DU PAYS.

## *FEMMES POLITIQUES AU MAROC D'HIER À AUJOURD'HUI*

Dans ce livre, sorti à la fin de 2013, Osire Glacier, née Haddouche, brosse 31 portraits de femmes ayant marqué l'histoire politique et sociale du Maroc. A travers des biographies d'une trentaine de femmes rebelles ou de pouvoir, l'auteure procède "à un travail de réhabilitation de la présence des femmes au sein des hautes sphères du pouvoir au Maroc tout le long des siècles".

L'étude s'étend de la deuxième moitié du IV<sup>e</sup> siècle, avec un premier portrait consacré à la reine Tin Hinan des touaregs Ahaggar, sous le royaume vandale (439-533), en passant par Kenza Al Mardhia, ou Sayyida Al Horra, jusqu'au Maroc du XXI<sup>e</sup> siècle avec l'emblématique Malika Al-Fassi, nationaliste de la première heure et seule femme à apposer sa signature à côté de celles de 66 hommes sur le Manifeste de l'indépendance de 1944.

La résistance, l'exercice du pouvoir politique, le leadership social ne sont pas l'apanage des hommes. Avant même qu'elles soient, en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle, députées, ministres, chefs d'entreprises, agents d'autorité, magistrats, pilotes de ligne ou présidentes d'associations mondialement reconnues, elles étaient depuis des siècles reines, «caïdates», chefs de tribus, poétesses, ambassadrices auprès de pays étrangers ou conseillères de grands sultans comme Youssef Ibn Tachfine et Moulay Ismaïl.

L'émergence de la femme marocaine sur la scène publique n'est donc pas nouvelle.

Osire Glacier

### Femmes politiques au Maroc d'hier à aujourd'hui



La résistance et le pouvoir au féminin

Tarik Éditions • Essais

OSIRE GLACIER, EST UNE  
CHERCHEUSE ET PROFESSEURE  
MAROCAINE AU DÉPARTEMENT  
D'HISTOIRE ET DE SCIENCES  
POLITIQUES ET ÉTUDES  
INTERNATIONALES À L'UNIVERSITÉ  
BISHOP (SHERBROOKE, CANADA)



# Derrière chaque grand homme

## IL Y A UNE FEMME

**Tout au long de l'histoire du Maroc, les femmes ont joué un rôle important et leur apport à la société marocaine est indéniable.**

**L**a femme marocaine a de tout temps joué un rôle dans notre société. Mère, éducatrice, enseignante, conseillère, pédagogue, politique, militante, artiste et bien plus: autant de rôles et bien plus.

### **Un rôle primordial dans l'Histoire de son pays**

« La femme marocaine (50,4% de la population marocaine) a joué un rôle primordial dans l'Histoire de son pays, car elle était le bras fort de l'État en maintes occasions, en collaborant depuis des siècles au progrès du Maroc » (Le Matin, 25 fév. 2014). C'est le cas de Kenza El Awrabiya, l'épouse de Moulay Idriss, qui a été à l'origine d'une unification et d'une fusion entre la base amazighe et la base arabo-musulmane, ayant constitué le socle de l'identité marocaine; La première université marocaine a été initiée par une femme. En effet, au milieu du IXe siècle, Fatima Al Fihrya a construit l'Université Al Quarauouyine, un centre d'éducation islamique et de savoir religieux depuis le moyen âge qui illumine par sa présence la capitale spirituelle du Maroc, Fès.

### **Femmes et politique**

Une autre femme marocaine s'est démarquée pendant l'empire Al Moravide. Zineb al Nafzaouia, épouse de Youssef Ibn Tachafine, a, grâce à sa diplomatie et ses conseils, préservé l'empire et aidé son mari à maintenir son pouvoir en place.

Au XVIIIe siècle, l'épouse de Moulay Ismaël, Khnata Bent Bakkar prit les rênes du pouvoir pendant 25 ans après le décès de son mari alors qu'elle occupait le poste de ministre et secrétaire personnelle de ce dernier. Les années 1940 ont vu naître un noyau de mobilisation féminine au sein du mouvement national afin de lutter contre le colonisateur français et espagnol.

Durant la lutte pour l'indépendance, les femmes marocaines ont été résistantes auprès de leurs pères, leurs frères, leurs fils et leurs époux.

### **L'histoire contemporaine du Maroc**

Elle est également marquée par la participation des femmes. Elles se sont mobilisées pour arrêter la colonisation à Fès, au Moyen Atlas, à Saghrou, à Khémisset, au Sahara et partout ailleurs. Elles étaient présentes avec les hommes pour les pousser à la limite de la résistance. De plus, leur participation a été déterminante aux côtés de Abdelkrim al-Khattabi, dans la guerre du Rif. Les années 80 et 90 voient l'émergence de mouvements et d'associations féministes en tant que structures organisationnelles et idéologiques autonomes » (Le Matin, 25 janvier 2014).

### **Hommage aux femmes**

Nous ne saurions citer ici toutes les femmes qui œuvrent actuellement au développement du Maroc, tant elles sont plurielles. Que ce soit à l'intérieur des frontières nationales ou à l'extérieur, chacune apporte son savoir et savoir-faire, son énergie et tout son amour pour le pays.

A l'occasion de la Journée Internationale des Femmes, nous souhaitons une Bonne Fête à toutes les Marocaines.



SON ALTESSE ROYALE  
**LA PRINCESSE**  
**LALLA SALMA**

Lors de la rencontre du Ministre du Tourisme, M. Lahcen Haddad avec la communauté marocaine et celle d'affaires de Toronto en février 2014, l'artiste Marocco-Canadien, Prosper Trojman a dévoilé, en présence de l'Ambassadeur de SM le Roi au Canada, Mme Nouzha Chekrouni et la Consule Générale du Maroc, Mme Wassane Zailachi, un portrait officiel de SAR La Princesse Lalla Salma qu'il vient de réaliser.



### Cap sur le Canada

«Nous souhaitons développer davantage le tourisme entre Toronto, l'Ontario, et le Maroc. L'Ontario a énormément à offrir en termes de culture, de tourisme et d'innovation. Mais le Maroc a également beaucoup à offrir au Canada», a affirmé M. Haddad devant la communauté d'affaires de Toronto lors de sa visite de travail au Canada.



Simon Keslassi, Président de l'AJMT, Lahcen Haddad, Ministre du Tourisme, Prosper Trojman, Peintre Marocco Canadien, Nouzha Chekrouni, Ambassadeur de SM le Roi au Canada, et Wassane Zailachi, Consule Générale du Maroc à Montréal





# FONDATION LALLA SALMA - PRÉVENTION ET TRAITEMENTS DES CANCERS -



La Fondation Lalla Salma – Prévention et traitements des cancers est une Fondation à but non lucratif reconnue d'utilité publique. Sa mission principale consiste à améliorer la qualité de vie des citoyens atteints de cancer et de leurs proches. Elle soutient le Ministère de la Santé dans sa politique de lutte contre le cancer,

Cette Fondation, présidée par SAR la Princesse Lalla Salma, contribue à l'information, à l'éducation et à la prévention. Elle oeuvre à améliorer la qualité de prise en charge des soins, à soutenir la formation et la recherche scientifique et à développer des programmes de soutien social.

## AU MAROC

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a proclamé le 22 novembre Journée Nationale de lutte contre le cancer.

Le 4 février est la Journée Internationale contre le cancer

Chaque année, entre 35.000 et 50.000 personnes ont un diagnostic de cancer au Maroc.

30% des décès par cancer sont directement associés à des facteurs de risque liés au mode de vie et à l'alimentation.

Le tabagisme touche 18% des Marocains âgés de 15 ans et plus et près de 41% de la population est exposée au tabagisme passif.

Grâce à la Fondation Lalla Salma et ses partenaires, le Maroc a réalisé d'importantes avancées dans le domaine du traitement du cancer.

En 2005, le pays ne comptait que 5 centres d'oncologie (3 privés et 2 publics); Aujourd'hui, il y a 19 centres.

La Fondation Lalla Salma contre le Cancer s'appuie sur l'expertise et l'implication d'une équipe pluridisciplinaire constituée de médecins, de chercheurs et d'acteurs économiques et associatifs. Elle bénéficie aussi du soutien de personnalités marocaines et étrangères.



## Au Canada

187 600 canadiens devaient recevoir un diagnostic de cancer en 2013

838 724 canadiens vivaient au début de 2009 avec un cancer diagnostiqué au cours des 10 années précédentes

2 canadiens sur 5 développeront un cancer au cours de leur vie

63% de canadiens survivront pendant 5 ans par rapport à la population générale

1 canadien sur 4 mourra du cancer

statistiques: cancer.ca



La Journée Terry Fox est appelée ainsi d'après le coureur amputé Canadien Terry Fox. A travers le monde, les Ambassades et les Consulats canadiens, les Forces Armées canadiennes ainsi que d'autres organismes et particuliers engagés dans ce combat organisent des événements pour soutenir le rêve de Terry pour trouver un remède au cancer.

TERRY  
FOX  
RUN

RABAT  
COURSE TERRY FOX

## S'UNIR POUR TRIOMPHER DU CANCER

**L**a 3ème édition de la course Terry Fox, d'une distance de 5 km, a été disputée à Rabat, le dimanche 16 février en célébration de la journée internationale de lutte contre le cancer de l'enfant.

Placé sous l'égide de la Fondation Lalla Salma - Prévention et traitements des cancers, en coopération avec l'Ambassade du Canada, l'Association "l'Avenir des parents et amis des enfants atteints du cancer" dont la présidence d'honneur est assurée par SAR la Princesse Lalla Meryem et l'Association "Femme réalisations et valeurs", cet événement sportif et humanitaire a eu pour but de collecter des fonds destinés à la recherche scientifique sur le cancer en vue d'améliorer les conditions médicales et socio-affectives des enfants atteints.

## Course Terry Fox - Rabat - Les associations

Créé en 1986, l'Association Avenir agit pour aider les enfants atteints de cancer ainsi que leurs familles en organisant pour les enfants des loisirs, des voyages et le partage avec des enfants d'autres pays. Elle leur fournit un soutien médical, matériel, social et psychologique ainsi qu'un accompagnement continu durant toutes les étapes de leur maladie. Elle met également à la disposition des parents des espaces d'écoute, de réunions d'information et de consultation psychologique.

L'association apporte également au Service d'hématologie pédiatrique (SHOP) de l'Hôpital d'enfants de Rabat une aide en médicaments, matériel médical, prothèses diverses, analyses et imagerie médicale, personnels, bénévoles, logistique, formation avec des congrès, séminaires, programme de diagnostic précoce, programmes médicaux de coopération. Elle a par ailleurs initié la création de l'association des jeunes guéris d'un cancer de l'enfance, «la Voie de l'Espoir».

Enfin pour informer et sensibiliser le public aux cancers de l'enfant, l'association organise des stands, des expositions, des journées portes ouvertes, des journées médico-sociales, etc. ( source "le Matin" du 12 fev.2014)

Quant à l'Association Femmes Réalisations Et Valeurs, elle fut créée en 2008, en honneur à la femme marocaine, pour ses contributions dans le développement du pays, surtout dans le domaine sportif. Elle est présidée par la championne du monde des 400m haies, et médaillée olympique, Madame Nezha Bidouane.

Le 16 février à Rabat un millier de coureurs ont participé, dont des personnalités du monde du sport, de l'art, de la culture, de la société civile et de la diplomatie accréditée à Rabat. Rappelons qu'au Maroc, le cancer frappe 1200 à 1300 enfants chaque année dont 700 cas seulement sont diagnostiqués.



Nezha Bidouane - Photo magazine "l'Économiste"



Photo journal "Le Matin"

## MAROCAINES À L'HONNEUR



### Fatima Matrane

**L**e 20 mars 2013, la Députée de Gouin, Mme Françoise David a rendu hommage à Fatima Matrane devant l'Assemblée Générale du Québec.

Dans son allocution, Mme David a affirmé vouloir «rendre hommage à une femme exceptionnelle de sa circonscription, une femme qui, depuis son arrivée au Québec en 1990, ne cesse de semer le bonheur autour d'elle. Fatima Matrane est devenue celle qui, non seulement nourrit les enfants et parfois leurs parents mais aussi accueille, rassure et fait du bien ».

Fatima Matrane est responsable de la sécurité alimentaire à la Maissonette des Parents. L'organisme, considéré comme l'un des plus importants de la Petite Patrie, s'active sans relâche pour soutenir des familles dans le besoin et intégrer de nouveaux arrivants.

A l'occasion de la journée internationale des femmes, Mme Matrane a également reçu le prix Sœur Madeleine Gagnon, du nom de la fondatrice de la Maissonette des Parents.



LA DÉPUTÉE DE GOUIN,  
MME FRANÇOISE DAVID AVEC  
MME FATIMA MATRANE



# Marwa Karfasse



Marwa Karfasse, 13 ans joue au soccer depuis l'âge de 5 ans avec le club St-Léonard dans la Grande Région de Montréal. Considérée comme étant l'une des étoiles montantes du monde du soccer féminin de Montréal par son Club, Marwa mérite tous les encouragements. De

bon tempérament et toujours enjouée, Marwa est vue comme étant une joueuse performante et très compétitive. Elle incarne l'esprit sportif de par son jeu et par respect à l'égard de son équipe et de ses adversaires sportifs ce qui fait dire à ses entraîneurs que "nous garderons un oeil sur cette jeune joueuse car elle est certaine de connaître du succès peu importe où sa carrière la mènera. Nous espérons qu'elle demeurera avec le Cub de St-Léonard évidemment". (Club St-Léonard)



## Bouchra Kadouri

« Je suis une grande passionnée du bénévolat. Je sens que je suis sur cette terre pour servir et aider les autres. Je ne joue pas au super-héros, je ne fais que mon devoir »: c'est en ces termes que Bouchra Kadouri se décrit.

Employée au Gouvernement fédéral, elle est active bénévolement tant au niveau professionnel que social: Elle offre son aide là où elle peut que ce soit auprès des familles défavorisées dans la communauté qu'auprès des enfants de l'hôpital Sainte-Justine. Même sur le plan scolaire, elle est membre d'un comité qui vient en aide aux parents d'élèves nouvellement arrivés au pays en les aidant à s'intégrer dans la société d'accueil, que ce soit en les jumelant avec des familles québécoises, en leur facilitant l'accès aux salons de l'emploi ou en les encadrant pour se trouver un emploi et un logement.



Sur le plan professionnel, en 2012, Bouchra a pris l'initiative d'organiser la campagne Centraide pour l'ensemble des employés de la direction des Services météorologiques d'Environnement Canada. Afin d'augmenter la collecte de fonds, elle a mis sur pied plusieurs activités.

Le prochain défi de Bouchra : celui de participer au Marathon Montréal – New York . Participer à ce Défi, c'est courir plus de 80 km en 72 heures. Depuis 2006, la Fondation Esprit de Corps organise à chaque année la Course Montréal – New York à titre d'activité de financement pour soutenir la cause des familles monoparentales.



# Peinture *au féminin*

De Chaïbia Tallal, Fatna Gbouri à Fatima Hassan El Farouj en passant par Regraguia Benhila, Saâdia Sourour ou encore Fatima Mellal, la peinture féminine marocaine est riche et colorée. La peinture de ces artistes séduit et leurs créations sont exposées dans des galeries nationales et internationales.

D'autres artistes féminines se font également remarquer. Que ce soit à Rabat, Casablanca, Paris, Milan, New York ou encore Montréal, leurs réalisations sont très en demande. Chacune ayant développé un style particulier, elles servent de référence en matière de peinture et d'Art. Citons parmi elles, Amina Benbouchta et Hayat Saidi.

Diplômée en 1986 en anthropologie et études du Moyen Orient de l'Université McGill de Montréal, Amina Benbouchta poursuit des cours de divers ateliers de dessin, lithographie et gravure sur bois à Paris. Auditeur libre à l'Ecole Nationale des Beaux Arts de Paris de 1988 à 1990, elle dirigea de 1992 à 1994 la revue de culture et de mode "Les Alignés". Ses oeuvres sont exposées tant au Maroc que dans les grandes galeries en dehors des frontières nationales depuis 1986.

Ses œuvres sont présentes dans les collections publiques marocaines telles que la Fondation ONA, la BCM, le Ministère de la Culture, Maroc Telecom, la SGMB, le Ministère des Finances ainsi que dans de nombreuses collections particulières au Maroc et à l'étranger.

Hayat Saidi est considérée comme une artiste peintre marocaine dont la renommée dépasse les frontières du Maroc. Elle pose un regard artistique abstrait sur la condition de la femme marocaine. Elle est très présente dans des expositions au Maroc et sur la scène internationale: En 2006, elle esposa à Montréal sous le thème de « Femmes en affaire d'ici et d'ailleurs »



Amina Benbouchta



Hayat Saidi



Regragua

# ANNONCE DU CONSULAT GÉNÉRAL DU ROYAUME DU MAROC À MONTREAL

## *Séjour culturel au Maroc au profit des jeunes marocains du monde*

Dans le cadre de l'importance qu'accorde Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, aux marocains résidant à l'étranger, particulièrement aux jeunes générations, et pour la consolidation de leurs liens avec la mère patrie, ainsi que le renforcement de leur identité nationale dans ses différentes dimensions, le Ministère Chargé des Marocains Résidant à l'Étranger et des Affaires de la Migration annonce le lancement du programme des séjours culturels au profit des jeunes marocains du monde au titre de l'année 2014 en partenariat avec les missions diplomatiques marocaines à l'étranger, les associations des marocains du monde, les universités et les établissements publics des pays d'accueil.

Les associations, universités et institutions voulant participer à l'organisation des Séjours Culturels doivent veiller au respect des conditions suivantes :

- \* Le nombre de la délégation candidate bénéficiaire du séjour culturel ne doit pas dépasser 30 jeunes marocains résidant à l'Étranger
- \* L'âge des membres de la délégation doit être entre 16 et 25 ans.
- \* Le pourcentage des membres d'origine marocaine doit être d'au moins 80% parmi le nombre du groupe de bénéficiaires
- \* Les participants doivent être des étudiants en cycle secondaire ou universitaire
- \* Le nombre des encadrants accompagnateurs des jeunes ne doit pas dépasser 02
- \* Les membres de la délégation ne doivent pas faire partie de ceux ayant bénéficié des sessions précédentes.

Le Ministère Chargé des Marocains Résidant à l'Étranger et des Affaires de la Migration prendra en charge le séjour et le transport à l'intérieur du Maroc, en plus de la préparation des programmes en coordination avec les institutions concernées par les visites.

Les institutions, dont les dossiers ont été acceptés, prendront en charge les dépenses de l'assurance et du transport aérien des participants du et vers le Maroc.

**Ouverture des candidatures et réception des demandes : Jusqu'au 14 mars 2014**

**Publication des résultats : A partir du 21 mars 2014**

Les universités et les institutions voulant participer dans l'organisation des visites culturelles doivent remplir le formulaire de candidature téléchargeable sur le site électronique du ministère : [www.marocainsdumonde.gov.ma](http://www.marocainsdumonde.gov.ma) et l'envoyer par le biais de l'arrondissement consulaire auxquelles elles appartiennent et en envoyer une copie au Ministère au moyen du courrier électronique suivant : [séjoursculturelsmre@gmail.com](mailto:séjoursculturelsmre@gmail.com)

**Pour plus d'informations : [www.marocainsdumonde.gov.ma](http://www.marocainsdumonde.gov.ma)**





# Autres nouvelles

## Ouverture de compte bancaire en dollars ou en euros pour les citoyens marocains

L'office de change a émis une nouvelle circulaire, portant assouplissement de la réglementation des changes au Maroc. Selon l'énoncé de la dite circulaire, un avantage significatif a été accordé à tous les citoyens marocains, en les autorisant à ouvrir des comptes bancaires en devises étrangères, utilisables pour financer leurs voyages à l'étranger pour tourisms ou pour affaires.



### Amnistie sur les avoirs à l'étranger La circulaire de l'Office des changes

L'amnistie sur les biens détenus illégalement à l'étranger entre officiellement en vigueur. Elle a été adoptée dans le cadre de la Loi de finances 2014.

De fait, trois circulaires de l'Office des changes ont été émises. La première détaille les modalités, la deuxième concerne les MRE et la dernière autorise pour la première fois les citoyens marocains à détenir un compte en devises (voir article plus haut).

Concrètement les personnes en infraction, elles doivent se rendre dans une agence bancaire, même s'il s'agit d'une agence dans laquelle il n'a pas de compte ouvert, et y déposer une déclaration de leurs biens. Le dossier comprend des documents attestant de la propriété de ces avoirs, et une déclaration sur l'honneur affirmant que l'opération porte sur la totalité des biens. La disposition d'amnistie permet aux Marocains qui détiennent illégalement des avoirs en liquide ou des biens à l'étranger de les déclarer en contrepartie d'une contribution libératoire. La mesure, exceptionnelle, restera en vigueur jusqu'au 31 décembre 2014. Au-delà, les personnes en infraction s'exposent à des poursuites judiciaires selon la législation en vigueur.

Concernant les marocains du monde: ceux qui décident de rentrer définitivement au Maroc, ont désormais droit, de continuer à détenir et à disposer librement de leurs avoirs en devises constitués à l'étranger.

(pour plus d'information, voir la circulaire de l'office de change, datée du 3 février 2014)

### Les Marocains Résidant à l'Étranger

**Les Marocains résidant à l'étranger, toujours en résidence fiscale en dehors du Maroc, ne sont pas concernés par cette mesure.**

Néanmoins, les MRE sont tenus, s'ils rentrent définitivement au Maroc, d'effectuer une déclaration complète de leurs biens détenus à l'étranger dans les trois mois. Aucune contribution libératoire n'est exigée pour cette catégorie.

La réglementation des changes permet à ceux qui transfèrent leur résidence habituelle au Maroc, à partir du 3 février 2014, date de publication de la circulaire n°2/2014, de disposer librement de leurs biens et avoirs à l'étranger sans aucune autorisation de l'Office des changes. Pour bénéficier de cette possibilité, les personnes concernées n'ont qu'une seule formalité à accomplir : transmettre à l'Office des changes, dans un délai de trois mois à compter du jour de changement de résidence, une déclaration des biens et avoirs à l'étranger accompagnée d'un document officiel, établi par les autorités consulaires marocaines, attestant du transfert au Maroc de la résidence habituelle de l'intéressé. (Plus de précisions: Office des Changes du Maroc).



# Activités culturelles Au Canada

## Montréal

Le 1er Mars

**Montréal en lumière** organise la 11e édition de la «Nuit Blanche». Plus de 200 activités sont créées à cette occasion pour un voyage à travers les arts visuels, la musique, le cinéma, le théâtre, la danse, les fantaisies, la littérature et bien d'autres surprises : soit « une multitude d'incitations à la découverte, au partage et à la rencontre ». ([www.montrealenlumiere.com/nuit-blanche](http://www.montrealenlumiere.com/nuit-blanche))



Du 1er au 16 mars

La **6ème édition du Festival Art Souterrain** présente une nouvelle façon de voir le Montréal souterrain: Près de 100 artistes contemporains présenteront des photos, des vidéos et d'autres installations et performances dans les Souterrains de Montréal sous le thème: ENRACINEMENT. « Ce thème questionne la redéfinition des repères identitaires, les références culturelles, le bouleversement des traditions séculaires au sein des communautés et l'influence des migrations sur les comportements » ([www.artsouterrain.com](http://www.artsouterrain.com))



Le 16 mars 2014

**Défile de la Saint-Patrick de Montréal.** De Vancouver à Montréal en passant par Toronto, plusieurs villes canadiennes célèbrent la présence irlandaise au Canada et la fête du Trèfle. A Montréal, le défilé de la Saint-Patrick mobilise près de 4000 participants, 40 chars allégoriques et 45 fanfares au grand bonheur du public qui se déplace toujours en grand nombre.



## Toronto

Le 6 Mars

**Happy Birthday Toronto - Celebrating 180 Years:** la ville Reine célébrera son 180ème anniversaire d'existence.

Du 18 au 22 mars

Un incontournable à Toronto, la **Fashion Week** (semaine de la Mode). Designers, mannequins et autres personnalités et organismes de la mode du monde se donnent rendez-vous à Toronto pour une semaine de parade et de glamour.

Du 20 au 27 mars 2014

Célébration de la **Semaine de la francophonie** avec une semaine complète d'activités organisées par une dizaine d'organismes francophones de Toronto.



## Au Maroc



Du 14 au 29 mars, place à la **24<sup>ème</sup> édition du Rallye Aicha des Gazelles**. En provenance du Maroc, France, Canada, États-Unis, Norvège, Indonésie, Bulgarie, Italie, Colombie, Suisse, Belgique, Egypte, Allemagne, Angola, Congo, Nigeria, Gabon, Portugal, Royaume-Uni, Vietnam, Yémen, Afrique du Sud, Sénégal et Polynésie Française, ces gazelles se lancent à la conquête des dunes et autres circuits au Maroc.

Depuis 2001, « le Rallye met aussi sa force et son image au service de tous par le biais de l'association Cœur de Gazelles ». Soutenue par le Ministère Marocain du Développement social, de la Famille et de la Solidarité et le Ministère Marocain de la Santé, cette association travaille en collaboration avec le Gouvernement Marocain sur des projets dont les besoins ont été définis ([www.rallyeaichadesgazelles.com](http://www.rallyeaichadesgazelles.com))



### Du 29 mars au 03 avril 2014: Jazzablanca

Ce festival s'installera cette année « dans différents espaces publics de Casablanca grâce au soutien de la Wilaya du Grand Casablanca, en offrant de la musique pour tous. Une grande parade sur la corniche lancera les festivités et ira à la rencontre des casablancais de tous âges. Tous les soirs, en partenariat avec la fondation BMCI, des concerts valorisant la scène marocaine donneront le rythme sur la Place des Nations Unies. Des Happenings des artistes du festival auront lieu durant toute la semaine dans les lieux de vie des casablancais. Place sera donnée également aux jeunes artistes sur la grande scène de l'hippodrome ([www.jazzablanca.com](http://www.jazzablanca.com))

## En conclusion,

Nombreuses sont les activités culturelles, artistiques, sportives et autres tant au Canada qu'au Maroc. Les contraintes ne nous permettent de donner qu'un bref aperçu. Mais chaque ville et chaque région est riche de ses créations, attractions et divertissements. La célébration le 20 Mars partout dans le monde de la journée Internationale du Conte et puis celle de la journée Mondiale du Bonheur telle que décrétée par l'ONU ne sont que quelques exemples parmi tant d'autres.

“Lorsque nous contribuons au bien commun, nous nous enrichissons nous-mêmes. La compassion apporte le bonheur et elle nous aidera à façonner l'avenir que nous voulons.”

*Ban Ki-Moon, Secrétaire Général de l'ONU*

